



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le Secrétariat général de Montréal, métropole culturelle rend public le rapport du Groupe de travail sur les ateliers d'artistes

Montréal, le 6 décembre 2012 – Dans son Discours du budget 2012-2013, en mars dernier, le ministre des Finances a souhaité la création d'un groupe de travail portant sur le développement des ateliers d'artistes à Montréal. Le Comité de pilotage du Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle -- formé de représentants des gouvernements de la Ville de Montréal, du Québec et du Canada, des milieux culturels et d'affaires -- a confié un mandat au Secrétariat général de créer le Groupe de travail sur les ateliers d'artistes (GTAA).

Les travaux du GTAA ont permis d'élaborer quinze pistes d'intervention qui contribueraient fortement à freiner la vague migratoire des artistes et artisans hors des quartiers centraux de Montréal et à pérenniser une partie importante de leurs espaces de travail sujets aux changements de vocation et à la spéculation immobilière.

En rendant public ce rapport, la secrétaire générale, Madame Manuela Goya, a déclaré : «Pour Montréal, qui se définit comme une métropole de créateurs, la pérennisation d'ateliers de création à prix abordable est une condition de succès incontournable. C'est pour cela que le Comité de pilotage a identifié cet enjeu comme une priorité de l'année 2012, année du Rendez-vous de mi-parcours qui a eu lieu le 26 novembre dernier.»

Le rapport du GTAA peut être consulté sur le site : montrealmetropoleculturelle.org

-30-

Source : Secrétariat général
Montréal, métropole culturelle
Renseignements : 514 872-1827